

Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act.

Points of Order having been raised concerning proceedings in the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce,

The Speaker reserved his decision.

Orders No. 1 to 6 were called and postponed until the next sitting of the Senate.

Ordered, That all remaining Orders be postponed until the next sitting of the Senate.

The Honourable Senator Doody moved, seconded by the Honourable Senator Comeau:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Changes in Membership of Committees

Pursuant to Rule 66(4), membership of Committees was amended as follows:

Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

The name of the Honourable Senator Stewart (*Antigonish-Guysborough*) substituted for that of the Honourable Senator Gigantès (*28th June, 1990*).

The names of the Honourable Senators Marchand, Kenny, Wood and Davey substituted for those of the Honourable Senators Adams, Hébert, Stewart (*Antigonish-Guysborough*) and Leblanc (*Saurel*) (*20th September, 1990*).

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:

The name of the Honourable Senator Chaput-Rolland substituted for that of the Honourable Senator Tremblay (*27th August, 1990*).

The name of the Honourable Senator Tremblay substituted for that of the Honourable Senator Chaput-Rolland (*24th September, 1990*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce:

les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Des rappels au Règlement sont soulevés concernant les délibérations pendant les séances du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Le Président réserve sa décision.

Les articles n^{os} 1 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance du Sénat.

Ordonné: Que tous les articles qui restent à l'Ordre du jour soient différés à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Doody propose, appuyé par l'honorable sénateur Comeau,

Que le Sénat ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Modifications de la composition des comités

Conformément à l'article 66(4) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration:

Le nom de l'honorable sénateur Stewart (*Antigonish-Guysborough*) substitué à celui de l'honorable sénateur Gigantès (*28 juin 1990*).

Les noms des honorables sénateurs Marchand, Kenny, Wood et Davey substitués à ceux des honorables sénateurs Adams, Hébert, Stewart (*Antigonish-Guysborough*) et Leblanc (*Saurel*) (*20 septembre 1990*).

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie:

Le nom de l'honorable sénateur Chaput-Rolland substitué à celui de l'honorable sénateur Tremblay (*27 août 1990*).

Le nom de l'honorable sénateur Tremblay substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput-Rolland (*24 septembre 1990*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce: